

Étaient présents :

BOURROU : M.C.KERGOAT,
CENDRIEUX : L.AGRAFEUIL, C.CABRILLAC, G.LE ROUX
CREYSSENSAC ET PISSOT : C.CRAMAREGEAS, C.DENIS
FOULEIX : G.GALLET, J.P.BENINCA
GRUN-BORDAS : S.FEIX, G.MOTARD
ST AMAND DE VERGT : L.COULAUD
ST MAYME DE PEREYROL : P.GRARD, M.L.GOURBEAU
ST PAUL DE SERRE : J.P.VIROL, J.LIMOGE
VERGT : R.CACAN, B.DELPRAT
M.VICTORION, P.HENNINOT

BREUILH : R.COLLINET,
CHALAGNAC : J.MANEIN,
EGLISE NEUVE DE VERGT : T.NARDOU,
J.COULAUD
LACROPTE : J.P SAINT AMAND, I.FAURE,
ST MICHEL DE VILLADEIX : C.DUPONT,
SALON : M.GRELLETY
VEYRINES DE VERGT : J.L.NOYER

Absents excusés J.P.MONTORIOL, H.DUBUSSY

Secrétaire de séance : I.FAURE

J.P.SAINT AMAND remercie G.GALLET et son Conseil Municipal d'accueillir le Conseil Communautaire pour cette séance de travail ordinaire et lui donne la parole.

G.GALLET souhaite aux élus la bienvenue.

Le Président ouvre la séance à 20h45.

❖ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 5 AVRIL 2011**

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des éléments à annexer. Néant

↳ ***Le Compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité***

❖ **CORRESPONDANCE**

Le Président précise qu'il a réuni en date du 11 avril tous les maires pour leur expliquer le fonctionnement de la CDCI, et leur donner la nouvelle carte intercommunale proposée par Mme La Préfète (l'ancienne et la nouvelle, le tout en couleur), ceci dans le seul but de pouvoir prévenir les Conseils Municipaux, si tel est le souhait des élus.

M. Le Président donne la parole à Mme et Mrs. les Vice-présidents.

➤ **Commission des Finances et du Personnel : J.P.VIROL**

J.P.VIROL rappelle les votes des comptes administratifs 2010 et des budgets 2011 relatifs aux Baux Commerciaux, de la ZAE et du SPANC au précédent conseil communautaire.

La seule solution pour équilibrer le budget est l'augmentation des impôts et ceci malgré le souhait de l'ensemble des élus. Il est donc proposé d'augmenter les taux de 3.5%. Le produit sera alors de 1 322 865€.

La commission des finances a également évoqué le FNGIR. Suite à la réforme, le fait de percevoir la part de CFE et de la taxe d'habitation du Département, augmente les recettes. Il faut donc rembourser la somme de 200 879€ à l'Etat.

Le Président ouvre le débat.

R.CACAN demande quelle sera l'évolution du GIR en 2011 et 2012.

La Communauté de Communes sera, tous les ans, redevable de cette même somme, sauf dans le cas de l'agrandissement du territoire où de nouveaux calculs devront être engagés.

Il est rappelé que le non financement de la compétence « Enfance » (90 000€) en 2005 se perpétue et s'amplifie. Une solution devra être étudiée afin d'éviter la répétition annuelle de ce problème financier

Le Président demande s'il y a d'autre question : Néant

J.P.VIROL rappelle les taux :

	Taux 2010	Taux de références 2011	Taux Proposés 2011
Taxe d'Habitation	7.11%	12.01%	12.43%
Taxe Foncière Bâtie	11.67%	11.67%	12.08%
Taxe Foncière Non Bâtie	51.13%	53.61%	55.49%
Cotisation Foncière Entreprise	8.77%	15.91%	16.47%

Le Président soumet aux votes des élus ces nouveaux taux pour 2011

➔ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 28 pour 0 Contre 0 Abstention (DE 2011-C-01)**

A. Présentation du Budget Primitif 2011

J.P.VIROL commente et motive le budget Primitif 2011 en détail dont la vue d'ensemble est la suivante :

CTE CNES DU PAYS VERNOIS			
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
VOTÉ	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	2 835 200,57	2 808 274,95
	+	+	+
REPORTÉ	RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		26 925,62
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 835 200,57	2 835 200,57
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTÉ	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (Y compris le compte 1088)	889 069,95	1 021 935,51
	+	+	+
REPORTÉ	RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	195 200,00	224 315,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	101 980,56	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 246 250,51	1 246 250,51
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	4 081 451,08	4 081 451,08

I. Section investissement

Les investissements principaux inscrits sont

- la totalité du PLUi (sauf l'étude bois),
- l'ALSH périscolaire de Vergt,
- La voirie,

Les cours d'écoles ne sont pas prévues, si le marché voirie n'utilise pas tous les crédits inscrits et s'il n'y a pas d'urgence, le solde pourra être utilisé pour ces cours.

Le montant total de la section investissement est de 1 246 250.51€.

Le Président demande aux élus s'il y a des questions : Néant

Le Président informe les élus d'une autorisation de défrichement de 50m² alors que la parcelle située sur la commune de Vergt fait 60m². Il a écrit à Mr Benoist DELAGE, secrétaire général de la Préfecture, pour une révision de cette décision.

II. Section Fonctionnement

Les dépenses ont été calculées au plus juste. Le budget fonctionnement est expliqué pour chaque article dont :

- La masse salariale est maîtrisée en tenant compte des absences qui ne sont remplacées qu'en cas d'absolue nécessité.

Le remboursement prévu des salaires des agents malades a été prévu au minima.

J.P.VIROL informe les élus que la communauté de communes a assigné la CNP et Groupama pour le remboursement de salaire d'un agent. L'épilogue devrait être le remboursement par l'une ou l'autre des compagnies d'assurance de quelque 36 000€ : Cette somme encore hypothétique n'est pas inscrite au Budget Primitif.

J.P.VIROL propose les subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé suivantes

- Participation Pays de l'Isle : 3712.80€

Le Président soumet au vote des élus cette proposition

→ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 28 pour 0 Contre 0 Abstention (DE- 2011-C-02)**

- Subvention SMIVOS St Michel de Villadeix : 120 000.00€

Le Président soumet au vote des élus cette proposition

→ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 28 pour 0 Contre 0 Abstention (DE- 2011-C-03)**

- Subventions aux Coopératives Scolaires et Chantier Théâtre RASED
 - Coopérative scolaire Ecole de Chalagnac :735.00€
 - Coopérative scolaire Ecole de Cendrieux : 690.00€
 - Coopérative scolaire Ecole d'Eglise Neuve de Vergt :675.00€®
 - Coopérative scolaire Ecole de Grun Bordas : 330.00€
 - Coopérative scolaire Ecole de Lacropte : 750.00€
 - Coopérative scolaire Ecole de St Mayme de Pereyrol : 330.00€
 - Coopérative scolaire Ecole de St Paul de Serre : 315.00€
 - Coopérative scolaire Ecole de la Maternelle de Vergt : 1215.00€
 - Coopérative scolaire Ecole de la Primaire de Vergt : 1935.00€
 - RASED : 320.00€
 - Chantier Théâtre (initiation au théâtre) : 1000.00€

J.P.VIROL précise que les subventions aux coopératives scolaires sont identiques à celle de l'année dernière. Seule la subvention au Chantier Théâtre a diminué de 500.00€

Le Président soumet au vote des élus cette proposition

→ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 28 pour 0 Contre 0 Abstention (DE 2011-C-04)**

- La subvention donnée à Lou BRICOULOU est de 44 000€. Cette somme est celle inscrite sur la délégation de service public pour l'année 2011 et que nous sommes obligés de donner.

R.CACAN demande si ce montant a été sous estimé ?

M.VICTORION précise qu'il a été décalé d'un an.

Le Président rappelle le contexte économique défavorable entraînant une récession pour la communauté de communes et tous les satellites qui l'entourent.

Le Président soumet au vote des élus cette proposition

→ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 28 pour 0 Contre 0 Abstention (DE 2011-C-05)**

Le budget fonctionnement s'équilibre à 2 835 200.57€.

Le Président demande aux élus s'il y a des questions : Néant

Le Président soumet au vote des élus la proposition du Budget Primitif 2011

→ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 28 pour 0 Contre 0 Abstention**

B. Emprunts

J.P.VIROL informe les élus de sa rencontre avec le conseiller financier de la Caisse d'Epargne.

En effet les 2 derniers emprunts de Vergt qui ont été repris en 2007 (après renégociations) ont des taux élevés (6%). La Caisse d'Epargne serait disposée à reprendre ces prêts. Il a été demandé à Dexia les conditions d'un remboursement anticipé. Dexia annonce 26 000€ de pénalités. Il n'est donc pas valable d'engager cette démarche.

La commission finance a autorisé J.P.VIROL à demander des propositions diverses auprès d'établissement bancaires pour réaliser l'emprunt 2011 à hauteur de 300 000€. La communauté de Communes pourrait bénéficier de conditions intéressantes avec des prêts type Libor Dollar.

C. Personnel

Le Président informe les élus que le contrat de P.LONGO arrive à son terme en septembre.

Il ajoute qu'elle effectue un travail remarquable tant sur le poste d'accueil que sur la gestion des impayés. Ses compétences ont permis à la communauté de communes de récupérer quelque 50 000€ d'impayés. Elle correspond tout à fait aux espoirs du Conseil Communautaire.

Il demande aux élus la création d'un emploi d'adjoint administratif 2^{ème} classe à compter du mois de septembre 2011.

→ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 28 pour 0 Contre 0 Abstention** (DE 2011-C-06)

➤ **Commission COMMUNICATION : B.DELPRAT**

A. Trait d'Union

Le trait d'union sera imprimé vers fin juin.

Il sera composé entre autre :

- d'un article sur LOU BRICOULOU
- d'un article sur Durestal
- d'un article sur les budgets

B. Livret d'accueil

B.DELPRAT rappelle aux élus que nous sommes à la recherche d'annonceurs pour le livret d'accueil.

Il précise que tant que nous n'avons pas les 40 annonceurs, l'impression des 3 000 exemplaires est bloquée.

C. Taxe de séjour

B.DELPRAT s'est rapproché du Conseil Général et du comité départemental du tourisme. Il est difficile de connaître les chiffres précis car les services ne connaissent pas nos capacités d'accueil. Un long travail est engagé sur ce sujet.

D. Le bottin de l'intercommunalité

L'insertion aura lieu au niveau de l'aspect administratif de notre activité. La partie promotion sera envisagée dans un deuxième temps.

➤ **Commission Education : M .VICTORION**

A. ALSH de Vergt

M.VICTORION informe les élus qu'il faut acheter une parcelle à la commune de Vergt pour la construction de l'ALSH. Celle-ci se situe à coté de l'école maternelle.

Le Président soumet au vote des élus cette proposition d'achat pour l'Euro symbolique.

→ **Résultat du vote du Conseil Communautaire : 28 pour 0 Contre 0 Abstention** (DE 2011-C-07)

B. Personnel des écoles

Des propos tenus entre parents et agents des écoles de Vergt ont été rapportés sur le site FACEBOOK entraînant de longs débats.

Un courrier a donc été envoyé à chaque agent leur rappelant leur devoir de réserve et les règles d'éthique élémentaire.

➤ **Commission Voirie: G.LE ROUX**

A. Marché entretien voirie

L'ouverture des plis a eu lieu le 19 avril 2011.

Noms des Candidats	Montant HT en Euros
ETR	43 500.00€
SIORAT	44 820.00€
COLAS	49 248.20€
LAURIERE	52 650.00€
MURET	40 500.00€
EUROVIA	46 500.00€
ABTP	45 168.00€
Estimation Prévisionnelle	42 200.00€

L'entreprise Muret a donc été retenue pour un montant de 40 500.00€

Le Président demande s'il y d'autres questions : Néant

➤ **Dates de réunions :**


- **Conseil Communautaire**
 - Le 30/05/2011 à 20h30 à Grun Bordas

J.P.SAINT AMAND demande aux élus de Fouleix, leurs impressions sur ce conseil communautaire ;

Les élus ont été intéressés par le mode de fonctionnement de cette séance de travail auquel ils assistent pour la deuxième fois

J.P.SAINT AMAND remercie les élus de Fouleix pour leur accueil et lève la séance à 22h00.

Amis à tous et tous-


Jean - Pierre
SAINT - AMAND